

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – COMMUNE DE RAMATUELLE  
BUDGETS ANNEXES :  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – ASSAINISSEMENT  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – CAVEAUX  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – PARKINGS

Sommaire :

- I. Le cadre général du compte administratif de la commune de Ramatuelle
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Budgets annexes : assainissement, caveaux, énergie photovoltaïque, parkings

**I. Le cadre général du budget**

Dans le cadre de l'application de la loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe, codifié par l'article 2313-1 du code général des collectivités territoriales, les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet : <https://ramatuelle.fr> après visa de la Préfecture.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin 2022. Par cet acte, le maire, présente le bilan de l'année écoulée.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le détail a été proposé en commission des finances du 22/03/2022 et présenté lors de la séance publique du 06/04/2022.

## II. La section de fonctionnement

### a) Les dépenses :

#### 1) – Les charges à caractère général (chapitre 011) : 3 148 289,79 €

Ce chapitre regroupe principalement les dépenses de fluides, d'achats de fournitures et petit matériel, d'entretien du patrimoine communal, d'honoraires, de taxes.

#### Focus sur l'évolution des fluides :

Retour à une consommation normale, on note une augmentation des tarifs par rapport à 2020, ainsi que des factures d'éclairage public de fin 2020 dont la réception tardive a fait glisser le règlement sur 2021.

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Eau (60611)	48 693 €	42 839 €	39 673 €	39 880 €
Electricité hors éclairage public (60612)	97 508 €	111 486 €	92 325 €	106 745 €
Electricité éclairage public (60612)	25 767 €	28 274 €	29 149 €	34 926 €
Combustible (60621)	19 533 €	23 217 €	23 493 €	23 942 €
TOTAL/AN	191 501 €	205 816 €	184 641 €	205 493 €

#### Focus sur l'entretien du patrimoine communal :

- terrains : travaux de débroussaillage, élagages (66 500€), désinsectisation (4 500 €), entretien espaces verts quartier du colombier par l'Adapei du Var (17 500 €), entretien de la plage (108 000 €).
- Autres bâtiments : entretien logements locatifs (18 800 €), espaces culturels (7 300 €)
- Voiries : Augmentation due à la volonté des élus de réaliser d'avantage d'entretien des voies (+ 63 355€).
- Réseaux : réparation réseau éclairage public (12 800 €), débouchage réseaux eaux usées (1 300 €)
- Matériel de transport : les plus grosses réparations ont été faites pour : le service des plages et postes de secours (46 000 €) ; la voirie (27 300 €) la police municipale (5 800 €)
- Mobilier : Moins de pannes dues aux grosses réparations effectuées en 2018 et 2019 sur le mobilier des cuisines de la cantine, de la crèche et du centre aéré.

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Terrains (61521)	103 190 €	173 944 €	127 680 €	264 564 €
Bâtiments publics (615221)	20 826 €	24 682 €	20 822 €	31 367 €
Autres bâtiments (615228)	38 417 €	58 639 €	55 844 €	38 151 €
Voiries (615231)	123 742 €	222 735 €	240 595 €	303 950 €
Réseaux (615232)	32 061 €	46 574 €	40 766 €	16 634 €
Matériel transport (61551)	124 641 €	98 224 €	87 582 €	95 721 €
Mobiliers (61558)	34 735 €	40 449 €	16 951 €	15 251 €
TOTAL/AN	477 612 €	665 247 €	590 240 €	765 637 €

**Focus sur les taxes :**

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Taxes foncières (63512)	36 247 €	36 905 €	38 181 €	51 353 €
Taxes et redevances sur véhicules (6355)	555 €	1 666 €	1 244 €	1 360 €
Autres droits : Domaine Public Maritime (6358)	701 790 €	517 764 €	604 237 €	663 956 €
Autres impôts et assimilés (637)	71 043 €	67 579 €	71 488 €	52 026 €
<b>TOTAL/AN</b>	<b>809 635 €</b>	<b>623 914 €</b>	<b>715 150 €</b>	<b>768 695 €</b>

Taxes foncières : imposition pour la 1<sup>ère</sup> année de la maison de santé et la pharmacie, propriété de la commune.

Autres droits : Domaine public maritime : l'augmentation s'explique par une réduction de la part fixe de la redevance de 10% en 2021 au lieu de 25% en 2020 et 50% en 2019 que l'Etat a accordé à la commune pour l'accompagner dans ses travaux d'investissement.

**On notera également sur le chapitre 011 :**

Une augmentation sensible par rapport à 2020 : fournitures administratives (+5 600€) ; contrats de prestations de services (+ 18 400€) ; organismes de formation (+ 18 400€) ; honoraires divers (+ 42 000€). Ces augmentations sont liées à la reprise des activités après l'arrêt due à la Covid 19. Locations mobilières (+39 800 €) de toilettes pour la plage de pampelonne ce qui n'existait auparavant.

Une diminution sensible par rapport à 2020 : Autres matières et fournitures (-31 000€) ; Fêtes et cérémonies (- 3 900 €)

**2) Les charges de personnels et frais assimilés (chapitre 012) : 5 314 264,05 €**

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Rémunérations brutes	3 242 461 €	3 252 375 €	3 195 857 €	3 214 110 €	3 810 881 €
Régimes indemnitaires	249 500 €	262 200 €	313 200 €	297 000 €	
charges patronales	1 493 154 €	1 434 138 €	1 404 030 €	1 409 595 €	1 503 383 €
<b>TOTAL/AN</b>	<b>4 985 115 €</b>	<b>4 948 713 €</b>	<b>4 913 087 €</b>	<b>4 920 705 €</b>	<b>5 314 264 €</b>

Répartition des effectifs par filières

Filière	Titulaires	Contractuels et Saisonniers
Administrative	27	6
Technique	50	24
Médico Sociale	1	
Sociale	1	
Animation Enfance Jeunesse	11	18
Police Municipale	7	5
Poste de Secours		10
Patrouille équestre		3
Parkings		21
TOTAL	97	87

### **3) Atténuation de produits (chapitre 014) : 1 263 733 €**

Depuis 2011 la commune est prélevée sur ces recettes provenant de la fiscalité directe locale d'une somme de 1 263 733 € correspondant au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). Il s'agit d'un prélèvement effectué par l'Etat au titre des excédents constatés pour être redistribués aux collectivités déficitaires.

### **4) Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 1 456 843.81 €**

#### Redevances pour concessions :

Ce compte enregistre les redevances versées pour la concession des licences d'exploitation des logiciels. En hausse : 32 950 € (+ 8 500 €). Dématérialisation des applications de plus en plus nombreuses.

#### Autres contributions :

Symielec du Var pour le réseau d'éclairage public : 164 000 €

Communauté de Communes du golfe de St-Tropez pour l'apport d'encombrants à la déchetterie : 2 400 € ;

SIVAAD (Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers) essentiellement pour l'achat de l'alimentation du restaurant scolaire : 2 800 €

#### Autres participations :

Frais d'hébergement et de repas du personnel de l'Etat mis à disposition durant l'été pour la surveillance des plages : 81 500 €

Participation communale pour les enfants scolarisés, à des activités extérieures (piscine, voiles, sorties pédagogiques, voyages scolaires, spectacles) : 5 700 €

Participation au maintien du distributeur automatique de billet rue G. Clémenceau : 13 200 €

#### [Focus sur les participations et subventions :](#)

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Autres contributions (65548)	202 115 €	177 868 €	171 405 €	168 800 €
Suvention au CCAS (657362)	170 000 €	220 000 €	200 000 €	200 000 €
Subvention aux associations (6574)	743 710 €	768 960 €	759 250 €	751 350 €
Autres participations (65888)	84 377 €	101 443 €	103 351 €	115 653 €
TOTAL/AN	1 200 202 €	1 268 271 €	1 234 006 €	1 235 803 €

### 5) Charges financières : 146 819,24 €

Le réaménagement de 23 emprunts en 2017 porte encore ses fruits sur l'exercice 2021.

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Intérêts emprunts	203 549 €	177 210 €	161 482,70 €	146 819,24 €
Autres charges financières	200 000 €	0 €	0	0
TOTAL/AN	403 549 €	177 210 €	161 482,70 €	146 819,24 €

### 6) Charges exceptionnelles : 9 354,39€

Principalement une subvention exceptionnelle de 5 000 € suite aux incendies.

### 7) Opérations d'ordre : 72 709,71 €

Operations ne donnant lieux ni à encaissement ni à décaissement, retracées simultanément en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement au budget, qui s'équilibrent sur le plan budgétaire. (Amortissements, valeur comptable des immobilisations cédées,...)

### b) Les recettes :

#### 1) Produits des services, du domaine et vente diverses : 6 736 934,02 €

En forte augmentation par rapport à 2020 en raison principalement des redevances des plagistes.

#### Focus sur l'évolution des produits des services et domaine

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Occupation du domaine public (70323)	157 047 €	2 056 045 €	1 528 234 €	2 512 371 €
Régies centre aéré, crèche, cantine, périscolaire (706)	214 400 €	215 300 €	132 434 €	178 875 €
Location sous-traités plage (7083)	2 489 700 €	3 192 139 €	2 287 007 €	3 636 644 €
TOTAL/AN	2 861 147 €	5 463 484 €	3 947 675 €	6 327 890 €

#### 2) Impôts et taxes : 10 368 467,61 €

Chapitre en forte augmentation, grâce à une très belle fréquentation estivale en ce qui concerne la taxe de séjour, et une flambée des prix des cessions d'immobilisations qui impacte les droits de mutation.

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Impôts locaux (731-732)	5 454 682 €	5 385 561 €	5 419 382 €	5 573 467 €
Taxe sur l'électricité (7351)	266 572 €	268 810 €	258 738 €	266 989 €
Taxe de séjour (7362)	671 179 €	730 040 €	505 381 €	808 307 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation (7381)	2 829 015 €	1 983 063 €	2 455 406 €	3 719 705 €
TOTAL/AN	9 221 448 €	8 367 474 €	8 638 907 €	10 368 468 €

## Taux des impôts locaux

	2018	2019	2020	2021	Taux moyen au niveau national	Taux moyen au niveau Départemental
Taxe d'habitation	15,72%	15,72%	15,72%	15,72%	24,54%	23,97%
Taxe foncier bâti	7,68%	7,68%	7,68%	7,68%	32,72%	39,67%
Taxe foncier non bâti	26,10%	26,10%	26,10%	26,10%	50,14%	71,56%

**3) Dotations et participations : 442 344,62 €**

Chapitre en baisse, notamment à cause de la baisse significative des dotations de l'Etat (-58 900 €) par rapport à 2020, à la baisse de la compensation sur les exonérations de la taxes foncières (- 35 300€). On note une augmentation des aides de la CAF et de la MSA dans le cadre du fonctionnement de la crèche et de l'accueil de loisirs sans hébergement. (36 700 €).

Focus sur les dotations de l'Etat :

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
Dotation de l'Etat	297 376 €	163 526 €	71 358 €	12 481 €

**4) Autres produits d'activité : 500 546,87 €**

Il s'agit du revenu des immeubles loués par la commune.

**5) Produits financiers : 25,17 €**

Intérêts des parts sociales détenues à la Caisse d'Epargne.

**6) Produits exceptionnels : 290 289,81 €**

Ce chapitre enregistre le remboursement des salaires des agents en maladie.

**7) Opérations d'ordre : 42 575,94 €**

Operations ne donnant lieu ni à encaissement ni à décaissement, retracées simultanément en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement au budget, qui s'équilibrent sur le plan budgétaire. (Différences sur réalisations négatives reprise au compte de résultat, ...)

**8) Excédent de fonctionnement reporté : 1 712 640 €**

Il s'agit du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 2019 repris sur l'exercice 2020

**c) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement**

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Charges à caractère général	3 148 289,79 €	27,59%	Produits des services	6 736 934,02 €	30,19%
Charges de personnel et frais assimilés	5 314 264,05 €	46,57%	Impôts et taxes	10 368 467,61 €	46,46%
Atténuation de produits	1 263 733,00 €	11,07%	Dotations et participations	442 344,62 €	1,98%
Autres charges de gestion	1 456 843,81 €	12,77%	Autres produits d'activité	500 546,87 €	2,24%
Charges financières	146 819,24 €	1,29%	Produits financiers	25,17 €	0,00%
Charges exceptionnelles	9 354,39 €	0,08%	Produits exceptionnels	290 289,81 €	1,30%
Opérations d'ordre	72 709,71 €	0,64%	Opérations d'ordre	42 575,94 €	0,19%
			atténuation de charges	3 440,37 €	0,02%
			Excédent de fonctionnement reporté	3 931 645,38 €	17,62%
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>11 412 013,99 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>22 316 269,79 €</b>	<b>100,00%</b>

La différence entre les dépenses et les recettes : 10 904 255,80 € correspond à l'excédent dégagé de la section de fonctionnement. Une partie sera transférée en 2022 à la section d'investissement pour couvrir le déficit de cette section.

**9) Niveau de l'épargne brute appelée également capacité d'autofinancement :**

Recettes réelles – Dépenses réelles

$$18\,342\,048\,€ - 11\,339\,304\,€ = 7\,002\,744\,€$$

**10) Niveau de l'épargne nette :**

Epargne brute – le montant du capital à rembourser

$$7\,002\,744\,€ - 1\,129\,954\,€ = 5\,872\,790\,€$$

### III. La section d'investissement

#### a) Les dépenses :

##### 1) Le déficit reporté de l'année 2020 : 3 446 145,60 €

##### 2) La gestion de la dette : capital 2021 : 1 129 954 €

On note une légère diminution de l'encours de la dette tout en continuant des programmes d'investissement importants.

##### Focus sur l'encours de la dette :

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Encours	9 671 037 €	9 677 844 €	9 379 207 €	9 306 049 €	8 176 094 €
Capital	842 375 €	943 192 €	1 048 637 €	1 073 159 €	1 129 954 €
Intérêts	357 251 €	203 549 €	177 210 €	161 483 €	146 819 €
Annuité	1 199 626 €	1 146 741 €	1 225 847 €	1 234 642 €	1 276 773 €

Capacité de désendettement de la commune au 31/12/2021, qui s'exprime en nombres d'années :

Le ratio se calcule de la manière suivante :

Encours de la dette / épargne brute :

$$8\,176\,094 / 7\,002\,744 = 1,17 \text{ ans (2,38 ans en 2020)}$$

Cette capacité de désendettement place la commune dans une zone de confort :

Moins de 8 ans : zone verte

Entre 8 et 11 ans : zone médiane

Entre 11 et 15 ans : zone orange

Plus de 15 ans : zone rouge

Poids de la charge de la dette sur l'exercice 2021 :

Le ratio se calcule de la manière suivante :

Annuité de la dette / recettes réelles de fonctionnement

$$1\,276\,773 / 18\,342\,048 = 0.07$$

Ce qui signifie que seulement 7% des recettes suffisent à rembourser le montant de l'annuité de la dette.

##### 3) Les immobilisations incorporelles : 71 991,84 €

Il s'agit des frais d'études des documents d'urbanisme PLU (10 644€), ainsi que des acquisitions de logiciels (19 059€) et des frais d'études (42 288€)



## 4) Les investissements réalisés en 2021 : 3 708 200 €

Investissements Mobiliers	Montant	Investissements Immobiliers	Montant
Mobilier, mat.informatique	53 820 €	Agencements et aménagements de terrains : plantations arbres derrière la mairie, reprise arosage espaces publics hameau des combes Jauffret, tranchée membrane antiracinaire le long du stade	77 689 €
Mat. et outillage technique : balisage cotier, installation d'une 2ème borne appel urgence plage pampelonne	47 860 €	Réaménagement bureaux rez de chaussée de la mairie, platelage bois 2ème phase et rideaux occultant au centre aéré, voiles d'ombrage pour la crèche	148 441 €
Matériel de transport : quad pour les postes de secours, chargeuse articulée et scooter pour les plages; toyota hilux et mitshubishi fuso pour les services techniques	159 661 €	Rénovation dans des logements locatifs	74 558 €
Matériel d'incendie : 8 poteaux d'incendie	53 258 €	Réhabilitation du WC public rue V. Léon, création d'une vigie bois à l'escalet, plateforme conteneurs semi enterrés secteur de Patch et de Tahiti	60 317 €
Autres matériel, outillage, mobilier : tableau interactif classe de CE1, matériel de collecte pour les ânes, 2 tiralos fauteuil, 20 barrières courchevel, illuminations de Noël, défibrillateurs pour les postes de secours, souffleur à batterie, débroussailleuse à dos	75 891 €	Voirie : aménagement zone de stationnement sous l'espace Albert Raphaël, création d'une circulation piétonne route de tahiti, créations de ralentisseurs, aménagement des trottoirs en béton brossé 2ème phase au hameau des combes Jauffret	231 115 €
Installations de voirie : panneaux de signalisation	2 798 €	Rénovation énergétique du groupe scolaire 1ère phase : changement des menuiseries	323 629 €
		Aménagement de la plage de pampelonne financé avec le concours de l'Union Européenne 	1 404 823 €
		Aménagement parkings plage de pampelonne	922 185 €
		redynamisation du village (études)	29 055 €
		Eclairage public : travaux d'amélioration du réseau	43 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>393 288 €</b>		<b>3 314 912 €</b>

**b) Les recettes :**

**Les recettes qui ont permis le financement des investissements : 3 801 962 €**

	Montants	%
Subventions	1 777 724 €	46,76%
Emprunts	0 €	0,00%
Dotations, fonds divers et réserves	355 238 €	9,34%
Autofinancement	1 669 000 €	43,90%
	3 801 962 €	100,00%

La différence entre les dépenses et les recettes d'investissement : 4 516 523 € correspond au déficit de l'année 2021 qui est reporté sur l'exercice 2022. Il est couvert par le virement d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

### 5) Les budgets annexes

Ils sont distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante. Il y a les SPIC (Service Public Industriel et Commercial) qui doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, parkings,...). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par les seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes,

Assainissement (SPIC) : Ce budget retrace l'activité du service assainissement collectif de la commune

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	378 377,97 €	992 325,47 €	613 947,50 €
	Section d'investissement	832 576,30 €	671 300,87 €	-161 275,43 €
	Total	1 210 954,27 €	1 663 626,34 €	452 672,07 €

Caveaux (SPIC): Ce budget retrace la vente des caveaux et columbariums dans le cimetière communal

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	936,00 €	28 560,11 €	27 624,11 €
	Section d'investissement	0,00 €	27 146,00 €	27 146,00 €
	Total	936,00 €	55 706,11 €	54 770,11 €

Energie photovoltaïque (SPIC) : Ce budget retrace les frais de fonctionnement ainsi que la production électrique des panneaux photovoltaïques qui se trouvent sur la toiture du Centre Technique Municipal de bonne terrasse. Chaque année grâce à ces panneaux la commune produit environ 42 000 kWh d'électricité verte qui alimente le réseau EDF. Cette production rapporte 25 000 € par an.

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	21 152,61 €	55 029,15 €	33 876,54 €
	Section d'investissement	15 508,28 €	54 683,22 €	39 174,94 €
	Total	36 660,89 €	109 712,37 €	73 051,48 €

Parkings (SPIC) : Ce budget retrace l'activité du service parkings payant de la commune. Ils fonctionnent avec la saisonnalité d'avril à octobre. Ils sont situés à l'arrière de la plage de pampelonne et à l'escalet.

VUE D'EMSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	771 066,85 €	790 465,65 €	19 398,80 €
	Section d'investissement	343 469,19 €	343 472,24 €	3,05 €
	Total	1 114 536,04 €	1 133 937,89 €	19 401,85 €